Concernant la CAP elle-même

La CGT dénonce ce simulacre de mouvement de 1ère affectation et réaffirme sa position.

Ces nouvelles règles sont néfastes pour les agents, nous l'avons déjà signalé à plusieurs reprises. Comme elle l'a déjà fait pour les CAP locales et nationales, la DGFIP a changé les règles en cours de route.

En effet, les stagiaires se sont présentés, ont travaillé et réussi un concours. Ils ont eu la grande joie d'apprendre qu'ils étaient reçus alors même qu'ils ne connaissaient pas les nouvelles règles qui allaient s'appliquer.

Ils ont compris tardivement qu'ils s'étaient fait berner. Non seulement ils découvrent une nouvelle formation, mais aussi et surtout de nouvelles règles de première affectation.
Nous avons été confrontés à leur incompréhension et notamment pour les internes à leur grande détresse. Ils nous ont fait part de leurs inquiétudes, avec la certitude pour certains de ne pouvoir rentrer chez eux pour cause de direction fermée. Beaucoup nous ont dit qu'ils pensaient renoncer s'ils se trouvaient affectés trop loin de chez eux.

Pour la CGT, il n'y a pas d'ambiguïté, les stagiaires doivent être reclassés en tenant compte de leur parcours professionnel, affectés dans un mouvement unique avec les titulaires et départagés selon la règle de l'ancienneté administrative.

De même, les stagiaires externes ont dû rédiger leur demande de primo affectation dans un temps réduit sans avoir une connaissance réelle des blocs fonctionnels et des métiers s'y rattachant.

Les titulaires se sentent eux aussi floués. Il n'est qu'à lire le forum de la DGFiP, ils se retrouvent lésés puisque le mouvement de juin dernier n'a pas été déroulé dans son intégralité. Il a laissé sur le bas côté des titulaires en attente d'une mutation sur des directions ouvertes aux stagiaires sur ce mouvement. Les titulaires ont la crainte également que le prochain mouvement soit bloqué.

La CGT s'insurge contre le fait que la Direction Générale n'assume pas jusqu'au bout ses décisions en mettant en ligne sur ODISSEE (application interne aux ENFiP) le mouvement de 1ère affectation. Elle ne donne ainsi pas accès aux titulaires à ce mouvement. Veut-elle dissimuler les informations à l'ensemble des inspecteurs en poste ?

../..

Concernant la scolarité

Nous ne sommes pas surpris du mécontentement grandissant des inspecteurs stagiaires.

Est-il nécessaire de rappeler la position de la CGT sur cette scolarité ? En effet lors des trop rares Groupes de Travail la concernant la CGT n'a eu de cesse de dénoncer une scolarité raccourcie, écrite dans la précipitation qui entraînerait une véritable perte de technicité.

Malheureusement, après à peine deux mois de scolarité, les véritables acteurs de celle-ci, en sont arrivés au même constat.

Les inspecteurs stagiaires sont inquiets de leur formation théorique qui « survole » des matières fondamentales, de la mise en place du stage probatoire, et de leur future arrivée dans les services. Ils sont les victimes de cette réforme passée dans l'urgence au nom de sacro-saintes économies.

Contenu des cours disproportionné, mal calibrés, séances de fondamentaux réduites au strict minimum (3h pour passer la 2042 !), voilà ce que ces acteurs ne cessent de nous répéter.

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Cette nouvelle formation ressemble plus à un patchwork de matières agrégées sans aucune vision globale qu'à une formation professionnelle de qualité. Le volume de matières est tellement important, qu'ils ne font que les survoler, perdant ainsi toute forme de technicité.

../..

suite pièce jointe

Colonne de droite publique: En direct des CAP Nationales
Public: CAP / CCP
CAP A
Mobilité

- -A
- ±A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank